



Licence professionnelle

METIERS DU DROIT DE L'IMMOBILIER

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La **Licence professionnelle Métiers du Droit de l'immobilier** (Bac+3) a pour but de permettre l'acquisition de connaissances juridiques et de compétences professionnelles fondamentales pour l'exercice des différents métiers de l'immobilier.

Les deux premières années permettent aux étudiants d'acquérir une vision synthétique des problèmes juridiques, économiques et sociaux contemporains intéressant les professions immobilières ; de développer la culture générale et une maîtrise des langues ; de donner les bases juridiques théoriques indispensables pour travailler dans le secteur immobilier ; d'acquérir un savoir-faire grâce aux unités de pratique professionnelle et au stage. La troisième année offre aux étudiants **une première spécialisation** autour de deux branches d'activités essentielles des professionnels de l'immobilier : **la négociation immobilière** d'une part, avec une solide formation notamment aux techniques de vente, de rédaction d'actes ; **l'administration de biens** d'autre part, avec un approfondissement des règles de gérance et de la législation en matière de bail d'habitation et de copropriété.

PUBLIC

La **licence professionnelle Métiers du Droit de l'immobilier** donne la possibilité de poursuivre son cursus par un Master Droit et Promotion du Patrimoine Immobilier (dans la mention Droit du Patrimoine). La Licence offre une insertion professionnelle immédiate non seulement dans le secteur des professions immobilières (administrateur de biens, gérance, syndic, agents immobiliers, promoteurs immobiliers, experts immobiliers...), mais également dans des secteurs connexes où de solides connaissances de l'immobilier apparaissent comme des atouts (établissements bancaires, en particulier les banques spécialisées dans le crédit immobilier, assurances, organismes publics ou semi-publics d'urbanisme ou du logement, études notariales, responsables du parc immobilier de grandes entreprises...). La Licence permet de justifier de l'aptitude professionnelle requise pour obtenir la carte professionnelle nécessaire à l'exercice des activités d'entremise et de gestion des immeubles et fonds de commerce.

COMPÉTENCES ACQUISES

A l'issue de la formation, les étudiants sauront :

- utiliser les notions juridiques générales requises dans l'exercice des métiers de l'immobilier, notamment en matière d'urbanisme, de droit civil immobilier, de droit de la construction, de droit des baux d'habitation et des baux commerciaux, de droit du logement social ;
- conseiller les futurs acquéreurs tant sur la situation juridique du bien objet de la négociation que sur les financements et la fiscalité susceptibles de s'appliquer à une acquisition immobilière ;
- mettre en œuvre des opérations de renouvellement urbain comportant la recherche d'investisseurs pour locaux vacants, d'enseignes nationales attractives d'un point de vue commercial et de favoriser la remise en état du parc locatif ;
- rédiger les actes les plus couramment pratiqués tels que les mandats, les compromis de vente ou les baux d'habitation ou de locaux commerciaux ;
- maîtriser les logiciels professionnels ;
- réaliser les opérations de gérance d'une copropriété ;
- mettre en œuvre les techniques propres à la négociation immobilière, de la prise de mandat à la signature du compromis ;
- utiliser l'anglais immobilier ;
- travailler en équipe.

180 crédits / 6 semestres

Renseignements et modalités d'inscription : Informations générales, dossiers d'inscription, relevés de notes, bourses, validation d'acquis professionnels...

Faculté de Droit et des Sciences Economiques, 5 rue Félix Eboué, 87031 LIMOGES Cedex 1
Tél : 05 55 14 90 03
Mail : fdse.scolarite@unilim.fr

Lieux de formation :

Limoges

Faculté de Droit et des Sciences Economiques, Site Forum
5 rue Félix Eboué,
87031 LIMOGES Cedex 1
Tél : 05 55 14 90 03
Mail : fdse.scolarite@unilim.fr

Responsables de formation :

Karl LAFAURIE

karl.lafaurie@unilim.fr

Lyn FRANCOIS

lyn.francois@unilim.fr

Site de la formation :

www.fdse.unilim.fr



Unilim.fr

Université
de Limoges

LICENCE PROFESSIONNELLE METIERS DU DROIT DE L'IMMOBILIER

Structure de la formation

La **Licence professionnelle Métiers du Droit de l'Immobilier** se présente sous la forme d'un parcours de 6 semestres (LS1 à LS6) composés d'Unités d'enseignements (UE) regroupant les matières par compétences, permettant à l'étudiant de suivre une progression et une démarche cohérentes.

1ère année

Bloc 1 : Droit

- Droit des personnes
- Droit public général
- Introduction générale au droit et aux juridictions
- Introduction au droit patrimonial
- Les formes juridiques de l'entreprise

Bloc 2 : Pratique immobilière

- Réglementation des professions immobilières
- Introduction à l'administration des biens
- Vente et publicité immobilière
- Matériaux et construction
- Histoire urbaine et architecture

Bloc 3 : Communication et pratique professionnelle

- Anglais
- Stage
- PIX

Bloc 4 : Economie et gestion

- Initiation à la gestion
- Introduction à la comptabilité
- Economie immobilière
- Management des entreprises

2ème année

Bloc 1 : Droit

- Droit des contrats
- Droit civil : les biens
- Statut juridique du fonds de commerce
- Droit pénal appliqué à l'immobilier
- Institutions administratives
- Droit de l'urbanisme

Bloc 2 : Pratique immobilière

- Financements immobiliers
- Initiation à l'architecture
- Fiscalité immobilière
- Introduction à l'expertise immobilière
- Assurance de l'immobilier

Bloc 3 : Communication et pratique professionnelle

- Anglais
- Informatique appliquée à l'immobilier
- Marketing de l'immobilier
- Stage

Bloc 4 : Outils comptables et statistiques

- Comptabilité appliquée à l'immobilier
- Statistiques appliquées à l'immobilier

3ème année parcours administration gérance

Bloc 1 : Droit immobilier approfondi

- Droit de la construction 1
- Droit de la copropriété
- Droit des baux d'habitation
- Fiscalité immobilière 2
- Droit du logement social

Bloc 2 : Langue et communication

- Anglais appliqué à l'immobilier
- Informatique appliquée à l'immobilier 2
- Protection des données numériques
- Technique d'expression
- Marketing de l'immobilier 2

Bloc 3 : Urbanisme opérationnel

- Urbanisme et environnement urbain
- Droit des assurances appliqué à l'immobilier
- Droit de la construction 2
- Renouvellement urbain

Bloc 4 : Pratique professionnelle

- Stage
- Projet tutoré et mémoire de stage

Bloc 4 : Pratique immobilière

- Technique fondamentale de la vente
- Rédaction d'actes
- Réglementation des professions immobilières approfondie

Bloc 6 : Administration de biens

- Pratique de la gestion locative
- Pratique de la copropriété
- Pratique des baux commerciaux
- Voies d'exécution

3ème année parcours négociation

Bloc 1 : Droit immobilier approfondi

- Droit de la construction 1
- Droit de la copropriété
- Droit des baux d'habitation
- Fiscalité immobilière 2
- Droit du logement social

Bloc 2 : Langue et communication

- Anglais appliqué à l'immobilier
- Informatique appliquée à l'immobilier 2
- Protection des données numériques
- Technique d'expression
- Marketing de l'immobilier 2

Bloc 3 : Urbanisme opérationnel

- Urbanisme et environnement urbain
- Droit des assurances appliqué à l'immobilier
- Droit de la construction 2
- Renouvellement urbain

Bloc 4 : Pratique professionnelle

- Stage
- Projet tutoré et mémoire de stage

Bloc 4 : Pratique immobilière

- Technique fondamentale de la vente
- Rédaction d'actes
- Réglementation des professions immobilières approfondie

Bloc 6 : Administration de biens

- Expertise immobilière 1 et 2
- Immobilier d'entreprise
- Pratique de la négociation immobilière